

Niveau :	MASTER PROFESSIONNEL					année
Domaine :	DROIT-ECONOMIE-GESTION					M2
Mention :	DROIT PUBLIC DROIT PRIVE					
Spécialité :	PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT					
Volume horaire étudiant :	337 h	h	h	h	h	h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Gérald SIMON Professeur ☎ 03.80.39.53.69 Gerald.simon@u-bourgogne.fr	Armelle GUTMANN ☎ 03.80.39.53.89 Armelle.gutmann@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR DROIT

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Connaissances approfondies de la matière de droit du sport en lien avec les recherches effectuées au sein du Laboratoire de Droit du Sport en vue d'acquérir l'expertise requise pour être opérationnel pour le traitement des problèmes juridiques du sport.

Dans cette perspective, la formation met l'accent sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires relatifs au sport et des décisions de justice dans ce domaine ainsi que sur la rédaction de statuts de sociétés et d'associations sportives, de contrats (travail, transfert, sponsoring, etc.) et la résolution d'études de cas pratiques en matière sportive.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les professionnels formés dans ce master 2 sont destinés à être employés comme cadres dans les différentes structures du sport professionnel et amateur (Fédérations sportives nationales, ligues professionnelles, ligues sportives régionales et comités sportifs départementaux, clubs sportifs amateurs et professionnels) ainsi que dans les entreprises commerciales en relation avec le domaine sportif.

La formation ouvre aussi aux différentes professions judiciaires spécialisées dans le sport (cabinets d'avocats et de conseils juridiques et fiscaux, etc.).

La formation donne également accès aux différents métiers de juriste du sport au sein des collectivités publiques : ministère des sports et services déconcentrés, collectivités territoriales, écoles nationales et instituts régionaux du sport (INSEP, CREPS, etc.).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La formation vise à faire acquérir aux étudiants les compétences professionnelles suivantes : Rechercher la nature juridique des questions de toute nature que peuvent rencontrer les différentes entités sportives et proposer des solutions. Exposer l'état du droit sur une question donnée. Définir des stratégies liées aux risques juridiques.

En conséquence les étudiants issus de la formation doivent être ne mesure de :

- Rechercher et analyser les règles applicables (règlements sportifs nationaux et internationaux, les conventions collectives ;
- Rédiger les contrats liés à l'activité sportive (contrat de travail, prêt de joueurs, contrat de sponsoring, contrats commerciaux, etc.) ;
- Rédiger les demandes de subventions et les contrats de partenariat auprès des autorités publiques ;
- Concevoir des stratégies et montages contractuels (transfert de sportifs, convention entre l'association sportive et la société sportive etc.) ;
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence, préparation de note de plaidoirie, etc.) ;
- Préparer et défendre des dossiers devant les instances sportives (le Comité National Olympique Sportif Français, le Tribunal Arbitral du Sport, etc.).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

- 1^{re} année Master en droit (public et privé), AES ou d'autres formations françaises ou étrangères et toutes personnes justifiant de titres universitaires ou d'acquis professionnels équivalents afin de favoriser un brassage fructueux des expériences.
- *Sélection sur dossier et entretien éventuel dans la limite des places disponibles (25).*
- *Retrait des dossiers : d'avril à juin*
- *Dépôt des candidatures : mi-juin au secrétariat du master*

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Le système sportif institutionnel	Introduction au droit du sport	10							
	Statuts et pouvoirs des fédérations sportives	40							
	Institutions publiques du sport : ministère et services déconcentrés de l'Administration du sport ; Collectivités locales	23							
	Droit communautaire du sport	20							
TOTAL UE		93			8	CT	5		5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Statut du sportif	Variété des statuts : sportif amateur, professionnel, de haut niveau	6							
	Régime juridique de la formation des sportifs	12							
	Contrat de travail des sportifs professionnels : régime et contentieux	28							
	Responsabilité civile et pénale des sportifs	16							
TOTAL UE		62			6	CT	4		4

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Statut des clubs sportifs	Associations et sociétés	36							
	Financement privé du sport	18							
	Exploitation commerciale du spectacle sportif	38							
	Fiscalité	15							
TOTAL UE		107			8	CT	6		6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Aides publiques au sport	Financement public : subventions et aides indirectes	15							
	Equipements sportifs	18							
	Agents publics au sport	6							
TOTAL UE		39			4	CT	2.5		2.5

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Contentieux sportif	Justice sportive interne, conciliation, arbitrage des litiges	18							
	Répression et contentieux du dopage	9							
	Contentieux administratif et judiciaire du sport	9							
TOTAL UE		36			4	CT	2.5		2.5

TOTAL S3	337				30				20
-----------------	------------	--	--	--	-----------	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Présentation orale de culture juridique et sportive	Grand Oral						7		
	Participation						0.5		
TOTAL UE					10	CT	7.5		7.5

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Rapport / soutenance						6		
	Intégration						6.5		
TOTAL UE					20	CT	12.5		12.5

TOTAL S4					30				20
-----------------	--	--	--	--	-----------	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

● **Sessions d'examen**

Les divers enseignements sont sanctionnés par des épreuves écrites ou orales organisées durant le premier semestre.

Deux sessions d'examen sont prévues :

Une première session qui comprend :

2 épreuves écrites correspondantes pour chacune d'elles au regroupement des UE sous une forme homogène et un grand oral à l'issue des enseignements UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5.

1 examen en septembre sanctionnant le stage (note d'intégration dans l'entreprise et soutenance de rapport de stage)

Une deuxième session de rattrapage en octobre avec une épreuve orale et/ou une nouvelle soutenance de rapport de stage

Descriptif des examens :

Voir tableau ci-dessus- les matières ou groupes de matières des UE1, UE2, UE3, UE4, UE5 sont évaluées par des épreuves écrites et orales.

- 2 épreuves écrites de 4 heures, notées chacune sur 20, portant sur un sujet pratique regroupant les matières de droit public du sport d'une part et de droit privé du sport d'autre part.
- 1 épreuve orale notée sur 20 portant sur un sujet d'actualité en droit du sport, présenté après une préparation d'une heure, pendant 30 minutes devant un jury.
- 1 note sur 20 sanctionnant la participation des étudiants aux dossiers de recherche qu'ils sont amenés à établir durant le semestre